

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 151**

Date de révision: 16.11.2023

Code du produit: 315

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

EGOSILICON 151

Groupe du produit: Silicone

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Mastic silicone

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG	
Rue:	Kaltenbrunn 27	
Lieu:	D-82467 Garmisch-Partenkirchen	
Téléphone:	+49 (0)8821 956 90	Téléfax: +49 (0)8821 956 990
E-mail:	info@ego.de	
Interlocuteur:	Laboratoire	Téléphone: +49 (0)8821 956 960
E-mail:	EGO-Labor@ego.de	
Internet:	www.ego.de	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0)8821 956 960 (Lu-Je: 9-16 heures, Ve: 9-13 heures)  
en allemand et anglais

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient le principe actif biocide "4,5-dichloro-2-octyl-2H-isothiazol-3-one" pour la protection contre les moisissures. Tenir hors de la portée des enfants. Contient la 4,5-dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Conseils supplémentaires**

La classification correspond aux listes actuelles de la CE, mais elle a été complétée par des données de la littérature scientifique et par des informations propre à la société.

**2.3. Autres dangers**

Le produit libère de petites quantités d'acide acétique pendant la polymérisation.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Polydiméthylsiloxane + réticulant + matière de remplissage + matière auxiliaires

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 151**

Date de révision: 16.11.2023

Code du produit: 315

Page 2 de 9

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
17689-77-9	Ethyltriacetoxysilan			< 5 %
	241-677-4		01-2119881778-15	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B; H302 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
17689-77-9	241-677-4	Ethyltriacetoxysilan	< 5 %
	par voie orale: DL50 = 380 mg/kg		

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement préoccupante (SVHC) à déclarer répertoriée dans un concentration de  $\geq 0,1\%$  [article 59 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)]

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Le produit libère de petites quantités d'acide acétique pendant la polymérisation. Ne pas aspirer longtemps et en grandes concentrations les produits de dédoublement pendant la polymérisation. Danger d'irritation en cas de contact prolongé avec le produit. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.  
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

**Après contact avec la peau**

Enlever immédiatement la matière adhérente. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).  
En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Ces informations ne sont pas disponibles.  
Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eau pulvérisée, Poudre sèche, Mousse, Sable, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 151**

Date de révision: 16.11.2023

Code du produit: 315

Page 3 de 9

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas inspirer les fumées.

La combustion mène au dégagement forte de suie. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Produits de décomposition: acid acétique

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une ventilation adéquate. Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

Si le produit séché est retiré mécaniquement, les particules respirables de dioxyde de titane peuvent être pulvérisées. Un masque de type FFP3 (poussières fines, EN 149) doit donc être porté pour protéger les voies respiratoires.

**Pour les non-secouristes**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel

**Pour les secouristes**

Utiliser un équipement de protection individuel

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Couvrez les égouts.

**Pour le nettoyage**

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

**Autres informations**

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser Solvant . Nettoyage avec white-spirit possible.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir également section 8, 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Un masque de type FFP3 (poussières fines, EN 149) doit être porté lors de l'élimination des résidus de produits séchés.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 151**

Date de révision: 16.11.2023

Code du produit: 315

Page 4 de 9

**Information supplémentaire**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Conseils pour le stockage en commun**

Exempt

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Protéger de l'humidité.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Mastic silicone

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
64-19-7	Acide acétique	10	25		VME (8 h)	
		20	50		VLE (15 min)	

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité

**Protection des mains**

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

caoutchouc butyle: Épaisseur du gant &gt;0,3mm; Temps de pénétration &gt;480 minutes.

Caoutchouc nitrile: Épaisseur du gant &gt;0,1mm; Temps de pénétration 60 -120 minutes.

Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas. Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.

Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

**Protection de la peau**

Vêtement de protection.

**Protection respiratoire**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Filtre ABEK

**Protection contre les risques thermiques**

Ne pas chauffer le produit.

En cas d'incendie: Vêtements résistant au feu

Gants résistant aux basses températures: non demandé

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 151**

Date de révision: 16.11.2023

Code du produit: 315

Page 5 de 9

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	pâte	
Couleur:	divers	
Odeur:	de vinaigre	
Point de fusion/point de congélation:		non applicable
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non applicable
Limite supérieure d'explosivité:		non applicable
Point d'éclair:		non applicable
Température d'auto-inflammation:		> 400 °C
Hydrosolubilité:		insoluble
Densité:		env. 1,03 g/cm <sup>3</sup>
Caractéristiques des particules:		non applicable

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

humidité.

**10.5. Matières incompatibles**

Réagit au contact de l'eau, Bases, Alcools.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition en utilisation conforme. Le produit libère de petits quantités d'acide acétique pendant la polymérisation.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Des concentrations supérieures à la VME peuvent provoquer une irritation des yeux et des muqueuses.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
17689-77-9	Ethyltriacetoxysilan				
	orale	DL50 mg/kg	380	rat	OCDE Ligne directrice 401

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 151**

Date de révision: 16.11.2023

Code du produit: 315

Page 6 de 9

**Irritation et corrosivité**

Le produit libère de petites quantités d'acide acétique pendant la polymérisation.  
Des vapeurs produites pendant le traitement peuvent provoquer une irritation du système respiratoire et des yeux.

**Effets sensibilisants**

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Danger par aspiration**

En raison de la viscosité, aucun danger d'aspiration ne résulte de ce produit.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Expériences tirées de la pratique**

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Information supplémentaire**

Après la polymérisation le produit est inodore et indifférent.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
17689-77-9	Ethyltriacetoxysilan					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 251 mg/l	96 h	Danio rerio (poisson zèbre)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 73 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 62 mg/l	48 h	Daphnia magna		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

silicone biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Une bioaccumulation est peu probable.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.  
non applicable

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 151**

Date de révision: 16.11.2023

Code du produit: 315

Page 7 de 9

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucun à notre connaissance.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

**L'élimination des emballages contaminés**

Vider les restes. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 151**

Date de révision: 16.11.2023

Code du produit: 315

Page 8 de 9

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Abréviations et acronymes**

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

Acute Tox: Toxicité aiguë

Skin Corr: Corrosion cutanée

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

EUH208 Contient le principe actif biocide "4,5-dichloro-2-octyl-2H-isothiazol-3-one" pour la protection contre les moisissures. Tenir hors de la portée des enfants. Contient la 4,5-dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 151**

Date de révision: 16.11.2023

Code du produit: 315

Page 9 de 9

EUH210                      Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Information supplémentaire**

Cette recommandation n'est valable que pour le produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, que nous fournissons, et pour l'application spécifiées.

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*